



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'Assemblée nationale

Procès-verbal

**de la réunion du comité directeur du 14 octobre
2020**

Statuer sur la désignation à la présidence à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs ainsi que sur le remplacement d'un membre

Dépôt à l'Assemblée nationale : **2020**
n° 1996-20201020

TABLE DES MATIÈRES

RÉUNION DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2020..... 1

ANNEXES

- I. Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires

Réunion du mercredi 14 octobre 2020

Objet : Statuer sur la désignation à la présidence à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs ainsi que sur le remplacement d'un membre

Membres présents :

- M. Paradis (Lévis), président

- M. Fortin (Pontiac), leader parlementaire de l'opposition officielle
- M. Jolin-Barrette (Borduas), leader parlementaire du gouvernement
- M. Nadeau-Dubois (Gouin), leader parlementaire du deuxième groupe d'opposition
- M. Ouellet (René-Lévesque), leader parlementaire du troisième groupe d'opposition

- M. François Arsenault, secrétaire de la Commission

À la suite de courriels reçus de la part des directeurs des cabinets des leaders des quatre groupes parlementaires et du président (annexe I), le secrétaire de la Commission a été informé de la décision suivante du comité directeur :

1. Statuer sur la désignation à la présidence à la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs ainsi que sur le remplacement d'un membre :

Relativement à la demande adressée, le 14 octobre 2020 à la Commission de l'Assemblée nationale par le groupe parlementaire formant le gouvernement, afin que M^{me} Lecours (Les Plaines) soit désignée présidente de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et que M^{me} Picard (Soulanges) soit désignée membre à la suite de la vacance liée à la nomination du député de Vachon, il est convenu d'autoriser cette demande.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

François Arsenault

François Paradis

FA/jb

Le 14 octobre 2020

ANNEXE I

**Courriels reçus de la part des directeurs des cabinets
des leaders des quatre groupes parlementaires**

Blais, Josée

De: Arsenault, François
Envoyé: 14 octobre 2020 08:01
À: Desnoyers, Annie; Montminy, Anik; Larouche, Josée; Blanchette, Martin; Moreau, Lise
Cc: Durepos, Catherine; Blais, Josée; Martin, Astrid; Beauregard, Ariane
Objet: CAN - Remplacement du Président et d'un membre

Bonjour,

Le cabinet du leader du gouvernement propose que Mme Lecours (Les Plaines) soit désignée présidente de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs et que Mme Picard (Soulanges) soit désignée membre à la suite de la vacance liée à la nomination du député de Vachon. Je comprends qu'il y aura une entente afin que le comité directeur de la CAN dispose de cette demande en dérogation au règlement.

Par conséquent, est-ce que vos leaders respectifs (ainsi que le Président) consentent à ce que vous répondiez par courriel en leur nom et dans l'affirmative, est-ce qu'il y a consentement pour autoriser ce remplacement de membre ainsi que la désignation à la présidence?

Le rapport de la CAN serait par la suite déposé en Chambre à la reprise des travaux mardi avec le consentement de tous et une motion rétroactive entérinerait ces changements. Ceux-ci seraient donc effectifs lorsque le comité directeur de la CAN les aura approuvés, si vous êtes d'accord.

N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des interrogations.

François Arsenault, Avocat | Directeur général



Direction générale des affaires parlementaires
1035, rue des Parlementaires | 2^e étage, bureau 2.15
Québec (Québec) G1A 1A3
Tél. : 418 643-2722 | Francois.Arsenault@assnat.qc.ca

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire.
S'il vous a été transmis par erreur, veuillez le détruire et m'en aviser.
Merci.